

# INSCRIPTIONS

## ECOLE ELEMENTAIRE

Avant de venir, il vous faut faire l'inscription auprès de la mairie de votre village.

### L'admission de votre enfant

Pour l'admission, il faudra venir à l'école avec :

-le carnet de santé ou la photocopie des pages de vaccination

-le livret de famille ou les photocopies faisant apparaître l'enfant et sa fratrie ainsi que les deux parents.

-pour les parents divorcés, la photocopie du passage expliquant le mode de garde. Si des parties du jugement ne concernent pas l'école, vous devez les repasser au noir.

-la fiche d'inscription remplie et signée par le maire de votre village.

#### Pour les futurs CP uniquement

le lundi 11 mai à 15h45 et à 18h

le mardi 12 mai à 15h45

le vendredi 15 mai à 16h30 et à 18h

le jeudi 21 mai à 15h45 et à 18h

Si vous ne pouvez pas sur ces créneaux, je pourrai vous recevoir sur rdv plus tard.

Pour les autres niveaux, merci d'appeler l'école au 03/80/27/14/04 pour prendre rdv